

de la france. Le Représentant du Peuple jean de Bry après avoir consolé les patriotes opprimés, vuidé les bastilles de Robespierre, et épuré les autorités constitutées qui étaient farcies d'hommes de sang, est parti pour presser des secours en grains qu'on attend avec l'impatience de la faim.

Investi de la confiance de mes Compatriotes j'ai été député vers lui pour l'informer des vexations et des actes d'autorité arbitraire qui avaient été multipliés dans cette Commune ; je lui ai dit la vérité avec l'énergie d'un cœur aussi indigné de tant d'atrocités qu'ardent à les voir réprimées, j'ai demandé la prompte épuration de la municipalité et du conseil Général de la Commune, ce que j'ai non seulement optenu de la maniere la plus gracieuse mais de plus j'ai été chargé de l'honorables emploi de lui désigner les hommes probes qui devaient remplacer les terroristes et les intrigants, ce que j'ai fait à la satisfaction du peuple et de ma conscience.

Vous voyez, mon cher St Prix, que malgré l'inaction humiliante à laquelle le ministre m'avait condamné pour prix de 37 ans de bons services j'ai été assez heureux que de me rendre utile à mes concitoyens.

Il est vrai que j'avais été horriblement vexé par les agitateurs de ce canton, outre la douleur extreme de voir indignement incarcérer tous mes parents, aliés et amis ; j'avais été ruiné par les plus criantes réquisitions ; j'avais une excellente jument de labourage dont j'avais refusé quinze cent livres, on me la prise toute harnachée pour deux cent livres ; j'avais un seul cochon estimé 700 l. on m'en a donné 50 l. on m'a pris à la récolte tout le grain et farine que je possédais on m'en a fait perdre un tiers au poids, on m'a gardé mes sacs et le même grain qu'on m'a enlevé à 10 l. le sestier et à 14 l. je le paye actuellement